

# UN LONG CHEMIN VERS L'ÉGALITÉ

## DATES MARQUANTES

Etat : mars 2021

### 1789

Révolution française : Le 26 août 1789, la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, véritable texte fondateur de la démocratie, est proclamée en France. « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits... ». Quid des femmes ? Cette déclaration est d'autant plus paradoxale que prônant l'égalité et l'universalité des droits, elle exclut néanmoins la moitié de la population. Une population qui fut active au sein des mouvements révolutionnaires.

### 1791

Considérée comme l'une des premières féministes françaises, Olympe de Gouges rédige la « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne » sur le modèle de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, dans laquelle elle prône l'émancipation féminine, y compris sexuelle, et l'égalité des sexes. Le 3 novembre 1793, deux ans après la parution de sa déclaration, Olympe de Gouges est exécutée pour des écrits « antirévolutionnaires ». Elle avait 45 ans.

### 1792

Mary Wollstonecraft est l'auteure d'un des premiers essais féministes de l'histoire littéraire « Défense des droits de la femme » : « Il est temps d'effectuer une révolution dans les mœurs féminines, il est temps de redonner aux femmes leur dignité perdue et de les faire contribuer en tant que membres de l'espèce humaine, à la réforme du monde. »

### 1818

Frankenstein ou le Prométhée moderne est publié pour la première fois en Angleterre, le 1<sup>er</sup> janvier 1818, anonymement. Son auteure, Mary Shelley, n'est alors âgée que de 20 ans et fait face à la difficulté pour une femme de se faire publier en ce début de XIX<sup>ème</sup> siècle ; surtout lorsque cette femme propose un roman d'épouvante.

### 1830

En Suisse, l'école obligatoire est introduite pour toutes et tous.

### 1846

Pétition contre la curatelle des femmes. 157 Bernoises font avec succès une pétition pour l'abolition de la curatelle des femmes dans le canton de Berne.

### 1848

La nouvelle Constitution fédérale garantit à tout Suisse un droit de vote et d'éligibilité général et direct. Cependant, les femmes ne sont pas concernées.

### 1867

C'est en 1867 que la première femme, la Russe Nadejda P. Souslova, obtint à Zurich son doctorat en médecine.

### 1868

Marie (Heim-)Vögtlin est la première Suissesse à entreprendre des études, à l'Université de Zurich, où elle réussit en 1872 son final de médecine. Comme aucun hôpital suisse n'engage de femmes médecins, elle doit accomplir son assistantat en Allemagne. En 1874, elle ouvre à Zurich son cabinet de gynécologie. Elle est la première femme médecin de Suisse.

## 1868

Le Conseil constitutionnel de Zurich reçoit plusieurs requêtes féminines demandant un droit matrimonial et un droit successoral plus justes. Un groupe de femmes qui ont voulu rester anonymes demandent aussi l'égalité politique.

## 1868

La Genevoise Marie Goegg-Pouchoulin fonde l'Association internationale des femmes (premier mouvement féministe en Suisse), avec comme objectif global l'égalité sociale, économique, juridique et politique de la femme.

## 1869

Marie Goegg-Pouchoulin lance la première revue féministe suisse : Le Journal des femmes.

## 1870

Après une première tentative ratée en novembre 1868, l'Association internationale des femmes réussit en juillet 1870 à faire passer au Conseil national une requête qui demande l'égalité de la femme dans le droit civil et sur le plan économique. Pour des raisons tactiques, les droits politiques ne sont pas inclus dans la requête.

## 1872

Le droit de pétition est accordé aux femmes, seul droit qui n'est pas contraignant pour le gouvernement.

## 1873

Lors du premier congrès suisse des travailleurs, tenu à Olten, des femmes syndicalistes de Suisse occidentale prennent la parole. Elles demandent que les femmes soient intégrées à égalité avec les hommes dans la lutte syndicale.

## 1873

Les Universités de Zurich et Berne ouvrent leurs portes aux femmes.

## 1877

La première diplômée de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) est la Russe Marie Kovalik (agriculture et économie forestière).

## 1877

Hubertine Auclert fera toujours partie de mouvements féministes et notamment de La Ligue française pour le droit des femmes avec Victor Hugo comme président d'honneur. Elle lance un appel aux femmes de France : « Femmes de France, nous aussi nous avons des droits à revendiquer. Elle est semble-t-il la première militante française à se déclarer 'féministe'. Elle va jusqu'à réclamer la féminisation de certains mots : témoin, député, électeur...

## 1886

Meta von Salis-Marschlins, première femme en Suisse à être docteure en histoire, est aussi la seule femme qui, dès la fin des années 1880, se bat publiquement en faveur du droit de vote et d'éligibilité des femmes.

## 1887

Emilie Kempin-Spyri est la première Suisseuse à avoir obtenu un doctorat en droit. Mais comme elle est une femme, elle n'est pas admise au barreau.

## 1890

L'Université de Bâle et la toute nouvelle Université de Lausanne admettent les femmes. Ainsi, à part l'Université de Fribourg fondée en 1889, toutes les universités suisses sont ouvertes aux femmes.

## 1893

La Nouvelle-Zélande est le premier pays à accorder le droit de vote et d'éligibilité aux femmes.

## 1896

Le premier congrès suisse pour les intérêts féminins se tient à Genève. De cette rencontre naîtra la première Commission parlementaire sur la question féminine.

## 1896

L'Union pour l'avancement de la cause des femmes voit le jour grâce à la fusion de deux associations et jouera un rôle moteur dans le mouvement féministe progressiste.

## 1900

Naissance de l'Alliance des Sociétés Féminines Suisses (ASF), ancêtre d'Alliance F.

## 1903

Marie Curie est la première scientifique à recevoir le prix Nobel. Elle est aussi la seule femme à en avoir reçu deux et la seule personne à avoir reçu deux distinctions dans des domaines différents. Elle obtint de nombreuses récompenses pour ses recherches sur le polonium et le radium. Cette physicienne d'exception a également été la première femme à enseigner dans la prestigieuse Université de la Sorbonne. Première femme directrice d'un laboratoire universitaire, elle accueille 45 femmes sans faire de distinction sexiste lors de son recrutement.

## 1904

Monopoly : La première version du jeu de société a été inventée en 1904 par Elizabeth Magie, qu'elle baptise *The Landlord's Game*. Souhaitant utiliser le jeu pour permettre au commun des mortels de prendre conscience des inégalités économiques, elle vend son brevet à Parker Brothers pour la modique somme de 500 dollars.

## 1904

Le Parti socialiste suisse (PS) est le premier parti à notamment inscrire dans son programme l'introduction du droit de vote des femmes en Suisse. La même année, il exige le droit de vote cantonal des femmes au Grand Conseil saint-gallois, sans succès.

## 1906

Bertha von Suttner a été la première femme à recevoir le prix Nobel de la paix, le 18 avril 1906 à Oslo. C'est elle, d'ailleurs, qui aurait inspiré Alfred Nobel quant à la création de ce prix.

## 1907

Championne de natation, l'Australienne Annette Kellerman est surtout celle qui a libéré les femmes des inénarrables « costumes de bain » en inventant le maillot – qui leur permettrait désormais de nager sans entrave.

## 1909

Cette année-là, Selma Lagerlöf devient la première femme à recevoir le Prix Nobel de littérature.

## 1909

L'Association suisse pour le suffrage féminin (ASSF) est créée par les différentes associations locales en faveur du suffrage.

## 1910

Coco Chanel : après une enfance difficile, la jeune fille devient modiste à Paris, et crée rapidement sa première boutique. Son but est de libérer les mouvements de la femme et de moderniser les tenues. C'est elle qui popularise le port du jersey et les cheveux courts.

## 1911

La socialiste allemande Clara Zetkin, féministe d'avant-garde du début du 20<sup>e</sup> siècle, est à l'origine de la Journée internationale de la Femme. Il faudra attendre le 8 mars 1977 pour que les Nations Unies l'officialisent.

## 1912

La Genevoise Emilie Gourd prend la présidence de l'Association suisse pour le suffrage féminin, dont elle sera l'infatigable propagatrice.

## 1913

Marie Phelps Jacob, née en 1891 à New York, rebaptisée Caresse Crosby par son mari, est l'inventrice du premier soutien-gorge. Elle a ainsi créé une alternative plus confortable et moins encombrante aux corsets, qui maltraitaient alors le corps féminin.

## 1915

En 1915, deux motions sont soumises au Conseil national, réclamant l'introduction du droit fédéral de vote et du suffrage féminin. En 1919, les Conseils transforment ces motions en postulats, ce qui les rend moins efficaces, avant de les transmettre au Conseil fédéral qui les met au placard pendant des décennies.

## 1916

Lors de la journée des femmes socialistes (aujourd'hui « 8 mars »), célébrée en Suisse depuis 1911, 40 manifestations de femmes ont eu lieu, au cours desquelles on revendique le droit de suffrage actif et passif et un salaire égal pour un travail égal.

## 1918

En Grande-Bretagne, Emmeline Pankhurst fonde le Women's Social and Political Union (WSPU), organisation de défense du droit de vote des femmes dont la devise est : « deeds, not words » (« des actes, pas des mots »). Suite à l'obtention en 1918 du droit de vote des femmes, elle le transforme en « Women's Party », toujours réservé aux femmes. Ce parti encourage l'égalité juridique dans le mariage, l'égalité salariale, et l'égalité des chances dans le domaine de l'emploi.

## 1919

Les premières interventions réclamant l'introduction du droit fédéral de vote et du suffrage féminin (2 motions transformées en postulats) au niveau des Chambres fédérales sont classées sans suite par le Conseil fédéral.

## 1921

Entre 1919 et 1921, le suffrage féminin a été refusé dans six cantons, Neuchâtel, Bâle-Ville, Glaris, Saint-Gall, Genève et Zurich, en votation populaire, à une écrasante majorité (deux tiers).

## 1923

Un groupe de Bernoises déposent un recours de droit public. Elles veulent exercer leur « droit de vote dans les affaires communales, cantonales et fédérales ». Le Tribunal fédéral rejette toutefois le recours en se basant sur le droit coutumier.

## 1923

Le juriste Léonard Jenni monte jusqu'au Tribunal fédéral pour réclamer le droit de vote et d'éligibilité des femmes.

## 1928

Première exposition suisse sur le travail féminin à Berne. Les suffragettes manifestent en créant le cortège de « l'escargot du suffrage féminin », dont le but est de mettre en évidence la lenteur d'un système incapable de reconnaître leurs droits.

## 1929

L'Association suisse pour le suffrage féminin et les groupes de femmes socialistes lancent une pétition en faveur du suffrage des femmes. Avec 249'237 signatures, la pétition est, contre toute attente, un grand succès, et conduit le Parlement à demander au Conseil fédéral de se dépêcher de traiter les motions Greulich et Göttisheim toujours pendantes (voir 1919). Le Conseil fédéral ne répondra à ce voeu qu'en 1957.

## 1942

Approuvé en votation populaire en 1938, le nouveau code pénal suisse entre en vigueur. Il autorise l'interruption de grossesse si la vie de la mère est en danger.

## 1944

Le conseiller national et président du Parti socialiste suisse Hans Oprecht dépose un postulat qui invite le Conseil fédéral à examiner la question du suffrage féminin.

## 1945

Création du Comité suisse d'action pour le suffrage féminin, qui réalise un gros travail de propagande pour soutenir le postulat Oprecht. En cette même année, divers groupements locaux de la Suisse alémanique s'unissent en un Cercle suisse des femmes contre le droit de vote des femmes.

## 1948

La Suisse fête le centenaire de la Constitution fédérale alors que les femmes ne jouissent toujours pas des droits politiques. L'Association suisse pour le suffrage féminin organise une manifestation publique et exige dans une résolution l'égalité politique des Suissesses.

## 1949

Mondialement connue pour son traité féministe révolutionnaire "Le Deuxième Sexe", Simone de Beauvoir a mis au jour le sexisme qui dominait la société du 20<sup>e</sup> siècle. Ce livre, publié en 1949, était considéré si scandaleux que le Vatican l'a même classé dans son Index des livres interdits. Les écrits de Simone de Beauvoir et ses contributions ont jeté les bases des futurs mouvements féministes des années 60 et 70.

## 1950

A l'occasion de la révision de la loi sur les élections au Conseil national, Peter von Roten dépose une demande pour que les femmes puissent y être éligibles. C'est refusé par le Conseil national à sa session de juin.

## 1950

L'Association suisse pour le suffrage féminin propose, dans une requête au Conseil fédéral, d'introduire le droit de vote des femmes en se basant sur une interprétation nouvelle de la Constitution et d'inclure les deux sexes dans le terme « tout Suisse ».

## 1951-1952

Les Chambres fédérales refusent diverses propositions visant à organiser une consultation des Suissesses sur la question du droit de vote et d'éligibilité des femmes.

## 1951

Dans son rapport sur la procédure à suivre pour instituer le suffrage féminin, le Conseil fédéral estime prématuré un projet au niveau fédéral et conseille aux femmes de commencer par se frayer un chemin au niveau des commissions ecclésiastiques, des affaires sociales et de l'éducation.

## 1955

Mère du mouvement des droits civiques aux États-Unis, Rosa Parks est l'une des figures emblématiques de la lutte contre la ségrégation raciale aux États-Unis. Elle est devenue célèbre le 1<sup>er</sup> décembre 1955 à Montgomery (Alabama), lorsqu'elle a refusé de céder sa place à un passager blanc dans l'autobus.

## 1957

Le Tribunal fédéral rejette la plainte de 1414 Romandes qui avaient demandé d'être inscrites au registre électoral de leurs communes, lesquelles, au demeurant, avaient toutes refusé la requête.

## 1957

Un pas en avant vers l'égalité des droits entre hommes et femmes a été franchi à Unterbäch. Contre la volonté du Gouvernement, le Conseil municipal a accordé aux femmes un droit de vote unique.

## 1958

Les Chambres fédérales décident de soumettre aux électeurs le projet du Conseil fédéral sur l'introduction du droit de vote et d'éligibilité des femmes. Dans les deux Chambres, de nombreux opposants s'abstiennent.

## 1958

Le 26 juin, à Riehen (BS), des femmes peuvent voter, au niveau communal uniquement, pour la première fois.

## 1958

Mary Jackson devient la première femme noire ingénieure de la NASA. L'administrateur de la Nasa, Jim Bridenstine, a déclaré que Jackson avait aidé à briser les barrières pour le peuple afro-américain et les femmes dans l'ingénierie et la technologie.

## 1959

Lors de la première votation populaire fédérale organisée sur le droit de vote et d'éligibilité des femmes, le 1<sup>er</sup> février, les électeurs refusent le suffrage féminin à 66.9%.

## 1959

Le canton de Vaud est le premier canton suisse à introduire les droits politiques aux femmes, au niveau cantonal et communal.

## 1960

La socialiste Chaux-de-fonnière Raymonde Schweizer est la première Suisseuse à être élue dans un parlement : le Grand Conseil neuchâtelois.

## 1963

La Suisse entre au Conseil de l'Europe, sans avoir signé la Convention européenne pour la sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (ci-après Convention européenne des droits de l'homme) de 1953. Le Conseil fédéral veut d'abord examiner comment les contradictions qui subsistent entre la Convention européenne des droits de l'homme et la législation suisse – l'une des plus importantes étant l'absence du droit de vote des femmes – peuvent être éliminées.

## 1964

Dans le canton de Genève, les filles peuvent porter le pantalon à l'école.

## 1966

Les premières Suisses alémaniques à obtenir les droits politiques au niveau cantonal et communal sont les Bâloises, le 26 juin, avec 57.3% de oui.

## 1966

Une initiative du canton de Neuchâtel demande le 22 février une révision de la Constitution fédérale en vue d'introduire le droit de vote et d'éligibilité des femmes. L'initiative est transmise par le Conseil national mais restera sans effet.

## 1968

Le Mouvement de libération des femmes (MLF) est créé. Il critique l'attitude des associations féminines suisses traditionnelles. Il leur reproche de se contenter de demander les droits politiques au lieu de lutter pour obtenir une égalité totale.

## 1968

Le Conseil fédéral décide de signer la Convention européenne des droits de l'homme – en excluant toutefois le droit de vote des femmes.

## 1969

Avec la Marche sur Berne, manifestation de protestation devant le Palais fédéral, les associations suffragistes zurichoises et bâloises font le premier pas vers une nouvelle forme d'action politique. Emilie Lieberherr, présidente du comité d'action de la Marche prononce un discours très remarqué.

## 1969

Le 7 octobre, le Conseil des Etats bloque l'adhésion à la Convention européenne des droits de l'homme et souhaite une élimination rapide des réserves. Le Conseil fédéral se voit contraint d'avancer sur la question du suffrage féminin.

## 1969

Liliane Charmillot devient la première femme conseillère communale jurassienne (Vicques).

## 1971

Le droit de vote et d'éligibilité des femmes sur le plan fédéral est accepté le 7 février par les électeurs masculins avec 65.7% de oui.

## 1971

Le 31 octobre, pour la première fois, des femmes peuvent voter et être élues lors d'un suffrage fédéral. Elles seront 11 à accéder au Conseil national et 1 au Conseil des Etats.

## 1971

Le manifeste des 343 est une pétition française parue le 5 avril 1971 dans le no 334 du magazine Le Nouvel Observateur. C'est, selon le titre paru en une du magazine, « la liste des 343 Françaises qui ont le courage de signer le manifeste « Je me suis fait avorter », s'exposant ainsi à des poursuites pénales pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement, car l'avortement en France était illégal à l'époque.

## 1974

La Suisse ratifie la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH).

## 1975

Ministre de la santé en 1974, Simone Veil a notamment défendu le célèbre projet de loi sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG). La « loi Veil » votée en 1975, légalise ainsi l'avortement. Un moment clé dans l'histoire française des droits des Femmes.

## 1975

Proclamation par l'ONU de l'Année internationale de la femme.

## 1976

Le Conseil fédéral institue la Commission fédérale pour les questions féminines comme commission extraparlamentaire, CFQF.

## 1976

L'initiative dite « des délais », qui prévoit la libéralisation de l'avortement pendant les douze premières semaines, et l'initiative populaire « Egalité des droits entre hommes et femmes » sont déposées.

## 1976

Valentine Friedli devient la première et seule femme à siéger à l'Assemblée constituante jurassienne en 1976.

## 1977

L'initiative fédérale dite « des délais », qui autorise l'interruption de grossesse, est refusée avec 51.7% de non.

## 1978

En 1971, Gisèle Halimi fait ainsi partie des 343 femmes à avoir signé le Manifeste des 343, par lequel elles signifient avoir avorté et réclament aussi l'accès libre à des moyens contraceptifs, et à l'avortement, qui encore pénalisé en France. Gisèle Halimi défend d'autres victimes de viol à travers la France. Ses plaidoiries sont utilisées par la sénatrice Brigitte Gros, qui dépose une proposition de loi sur le viol en 1978. Adoptée, elle fait du viol un crime passable de quinze ans de réclusion. « Je dis aux femmes trois choses : votre indépendance économique est la clé de votre libération. Ne laissez rien passer dans les gestes, le langage, les situations, qui attentent à votre dignité. Ne vous résignez jamais ! »

## 1978

Les femmes obtiennent l'autorité parentale sur leurs enfants. L'entrée en vigueur du nouveau droit de l'enfant améliore le statut des mères. Les parents mariés exercent en commun l'autorité parentale – appelée auparavant puissance paternelle – sur leurs enfants. S'ils ne sont pas mariés, c'est désormais la mère qui détient l'autorité parentale.

## 1979

À cause de la couture et de l'enseignement ménager obligatoires, les jeunes filles effectuent en moyenne 200 heures de plus que les garçons durant la scolarité obligatoire. À l'opposé, elles ont 10% de cours de mathématiques et de sciences naturelles de moins que les garçons.

## 1979

Ouverture de la première maison pour femmes battues à Zurich.

## 1979

Dans le canton de Genève, les garçons peuvent faire de la couture à l'école.

## 1979

Le premier Bureau de l'égalité entre femmes et hommes voit le jour dans le canton du Jura, sous l'appellation « Bureau de la condition féminine » avec, à sa tête, Marie-Josèphe Lachat.

## 1980

L'association suisse des familles monoparentales est fondée, avec comme objectif prioritaire l'amélioration de la position des mères cheffes de famille.

## 1980

L'initiative populaire « Pour une protection efficace de la maternité » est déposée.

## 1981

La population suisse accepte l'inscription dans la Constitution du principe de l'égalité entre femmes et hommes, avec 60% de oui.

## 1982

Une décision du Tribunal fédéral rejette les conditions d'admission plus strictes pour les filles dans l'enseignement.

## 1982

Liliane Charmillot devient la première femme présidente du Parlement jurassien.

## 1983

L'Association suisse des droits de la femme (jusqu'en 1971 Association suisse pour le suffrage féminin) demande la pénalisation du viol. Ce sera chose faite en 1992.

## 1983

Cette année-là, Valentin Friedli est élue conseillère nationale et devint la première Jurassienne élue à ce poste.

## 1984

Refus par le peuple suisse de l'initiative « Pour une protection efficace de la maternité », à 84% de non. L'initiative visait à instaurer un congé maternité et un congé parental rémunérés, pouvant être pris par la mère ou le père de l'enfant.

## 1984

La première conseillère fédérale, Elisabeth Kopp est élue le 2 octobre.

## 1986

Création du Réseau Femmes réfugiées, un groupe de travail constitué de femmes étrangères et suisses, toutes spécialistes de la question.

## 1987

Le Conseil suisse de la science est présidé pour la première fois par une femme : Verena Meyer, professeure de physique expérimentale à l'Université de Zurich.

## 1988

Le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes voit le jour à Berne. Il défend l'élimination de toutes les formes de discrimination directe ou indirecte entre les sexes.

## 1988

Le nouveau droit matrimonial fédéral entre en vigueur. Il définit un partenariat égalitaire entre les époux. Une banque ne peut donc plus exiger la signature du mari si une femme ouvre un compte bancaire à son nom. Jusque-là, le mari était aux yeux de la loi le « chef de l'union conjugale ».

### 1989

Une modification du Code des obligations introduit une protection contre les licenciements des femmes pendant leur grossesse ainsi que durant les seize semaines suivant l'accouchement. Ces nouvelles règles assurent aux femmes le paiement de leur salaire pour un temps limité.

### 1990

Contraint par un arrêt du Tribunal fédéral, Appenzell Rhodes-Intérieures est le dernier canton suisse à instituer le suffrage féminin.

### 1991

Le 14 juin, à l'occasion des dix ans de l'inscription dans la Constitution fédérale de l'article sur l'égalité des droits entre femmes et hommes, une grève générale des femmes est organisée, convoquée par l'Union syndicale suisse avec le slogan : « Les femmes les bras croisés, le pays perd pied ». Environ un demi-million de femmes participent.

### 1992

Le viol et les contraintes sexuelles deviennent punissables également dans le cadre du couple, suite à l'entrée en vigueur du nouveau droit pénal en matière sexuelle.

### 1992

Le nouveau droit de la nationalité permet aux femmes de conserver leur passeport suisse lorsqu'elles épousent un étranger.

### 1993

Protestation massive des femmes, dans tout le pays, lorsque le Parlement fédéral élit le 3 mars un homme comme nouveau conseiller fédéral à la place de Christiane Brunner, la candidate officielle du parti socialiste. Sous la pression des femmes, le candidat élu se retire et l'Assemblée fédérale élit alors comme conseillère fédérale la secrétaire syndicale Ruth Dreifuss.

### 1993

La loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions entre en vigueur. Les conséquences des violences sur les victimes sont mieux reconnues et une protection de ces dernières est prévue dans la procédure pénale.

### 1993

Odile Montavon est la première femme à occuper un siège de ministre au Gouvernement jurassien.

### 1995

Après plus de quinze ans passés à la tête du Bureau de la condition féminine jurassien, Marie-Josèphe Lachat laisse sa place à Karine Marti Gigon.

### 1995

Le principe de cotisations et rentes individuelles pour l'AVS ainsi qu'un bonus pour les tâches d'éducation et d'assistance sont votés.

### 1995

Marie-Madeleine Prongué siège au Conseil des Etats durant l'année 1995. Il s'agit de la première jurassienne à être élue à la Chambre haute.

### 1995

Lancée en réaction à la non-élection de Christiane Brunner, « l'initiative des quotas » est déposée et demande une représentation paritaire des deux sexes en politique.

### 1996

La loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg) entre en vigueur et interdit les discriminations selon le sexe dans le monde du travail.

### 1997

La Suisse ratifie la Convention internationale de 1979 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), sur les droits des femmes.

### 1997

Anita Rion devient la première femme à accéder à la présidence du Gouvernement jurassien.

## 1999

Ruth Dreifuss devient la première femme à assumer la fonction de présidente de la Confédération.

## 2000

Le divorce devient possible par consentement mutuel ou par requête unilatérale.

## 2000

La loi sur l'aide aux universités et la coopération dans le domaine des hautes écoles entre en vigueur le 1er avril. Elle vise à promouvoir l'égalité entre femmes et hommes à tous les niveaux universitaires.

## 2001

Françoise Cattin est l'une des premières femmes à être élue à la mairie d'une commune jurassienne (Bassecourt). La toute première était Janine Leschot (Bressaucourt) en 1980.

## 2002

L'interruption volontaire de grossesse est autorisée, à 72.2%.

## 2003

Une délégation suisse conduite par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes présente devant le comité compétent de l'ONU à New York le premier et le deuxième rapport de la Suisse sur la mise en oeuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF).

## 2004

Après des décennies d'attente et trois refus, la population suisse accepte l'introduction d'un congé maternité payé d'une durée de quatorze semaines.

## 2004

Les actes de violence, la contrainte sexuelle et le viol entre conjoint-e-s et partenaires sont désormais poursuivis d'office. Les Chambres fédérales ont adopté une modification du Code pénal suisse (CP) en ce sens.

## 2005

Le 1er juillet entre en vigueur une modification de la loi sur les allocations pour perte de gain afin de l'étendre aux mères qui exercent une activité lucrative.

## 2006

Le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, BFEG, met un logiciel d'autocontrôle facile à manier à disposition des entreprises désireuses de savoir si leur système de salaires contient des discriminations. Les entreprises d'au moins 50 et d'au maximum 10 000 employé-e-s peuvent faire elles-mêmes un premier contrôle grâce au logiciel gratuit Logib en s'appuyant sur leurs données relatives aux salaires, qualifications et places de travail.

## 2007

Angela Fleury succède à Karine Marti Gigon à la tête du Bureau de l'égalité jurassien, anciennement Bureau de la condition féminine.

## 2007

L'article 28b du Code civil permet aux tribunaux civils d'ordonner à la personne ayant eu recours à des comportements violents de quitter le domicile commun.

## 2008

La loi fédérale sur les étrangers (LEtr) est révisée. L'article 50 régit la dissolution de la famille et protège les victimes de violence conjugale ou de mariage forcé.

## 2008

Pour la première fois en Suisse, un acte de mutilation génitale fait l'objet d'une condamnation.

## 2008

La Suisse signe la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains.

## 2009

Pour la première fois, il y a plus d'étudiantes que d'étudiants dans les universités suisses.

## 2009

Pour la première fois en Suisse, les Business & Professional Women, BPW Suisse, lancent l'Equal Pay Day. Diverses actions et 37 000 sacs rouges fleurissent dans tout le pays pour réclamer l'équité salariale et protester contre le déficit du portemonnaie féminin: en 2008, les femmes gagnaient environ 20% de moins que les hommes.

## 2010

Lors de la 16<sup>e</sup> session des Etats parties de la Convention onusienne CEDEF sur les droits des femmes, la juriste Patricia Schulz est élue au Comité CEDEF. C'est la première fois que la Suisse y est représentée. De 1994 à fin 2010, elle était la directrice du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, BFEG.

## 2010

Pour succéder à Patricia Schulz, le Conseil fédéral nomme Sylvie Durrer, à l'époque cheffe du Bureau de l'égalité entre femmes et hommes du canton de Vaud, à la tête du Bureau fédéral de l'égalité.

## 2010

Le Conseil fédéral compte pour la première fois quatre femmes avec la présidente de la Confédération Doris Leuthard, Micheline Calmy-Rey, Eveline Widmer-Schlumpf et Simonetta Sommaruga.

## 2012

La Commission de l'Union européenne a adopté une proposition de directive exigeant au moins 40 % de femmes dans les conseils d'administration de toutes les entreprises cotées en bourse, délais : 2020.

## 2013

Chaque époux peut garder son nom de famille lors du mariage ou choisir de porter un nom de famille commun.

## 2013

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, les mariages forcés sont poursuivis pénalement et peuvent être annulés.

## 2014

L'autorité parentale conjointe devient la règle, indépendamment de l'état civil des parents.

## 2014

Militante pakistanaise, âgée de seulement 18 ans, Malala Yousafzai a reçu le prix Nobel de la Paix en 2014. Cela fait d'elle la plus jeune lauréate de cette prestigieuse récompense. On lui décerne le prix Nobel « pour son combat contre l'oppression des enfants et des jeunes et pour le droit de tous les enfants à l'éducation ». À 11 ans, Malala prenait déjà position sur l'accès à l'éducation des jeunes filles et, ce, malgré la menace des Talibans dans son pays. Elle aspire aujourd'hui à changer l'avenir du Pakistan grâce à sa carrière politique.

## 2016

En partenariat avec les cantons et les communes, le conseiller fédéral Alain Berset lance la Charte pour l'égalité salariale dans le secteur public. Celle-ci a été signée par la Confédération et par 25 cantons et communes, dont le canton du Jura, qui s'engagent à vérifier régulièrement le respect de l'égalité salariale dans leur propre administration et dans les entreprises qui reçoivent des mandats ou des subventions des pouvoirs publics. A ce jour, 16 cantons, 109 communes et la Confédération l'ont signée.

## 2018

L'Assemblée fédérale élit Viola Amherd et Karin Keller-Sutter en remplacement des conseillers fédéraux sortants, Doris Leuthard et Johann Schneider-Ammann. C'est la première fois que deux femmes sont élues en même temps au Conseil fédéral, au premier tour de surcroît.

## 2018

La Convention d'Istanbul sur la lutte contre la violence envers les femmes entre en vigueur en Suisse.

## 2018

La Suisse est mal notée dans le rapport 2018 du World Economic Forum (WEF) sur les inégalités entre femmes et hommes. Elle dégringole de la 8e place qu'elle occupait en 2015 à la 20e place du classement.

## 2018

Le Parlement adopte des modifications du Code civil et du Code pénal visant à améliorer la protection des victimes de violence domestique et de harcèlement obsessionnel (stalking).

## 2018

Le Parlement jurassien accepte la motion déposée par la députée PS Mélanie Brulhart demandant une révision des dispositions légales afin d'y inscrire le respect de l'égalité salariale entre femmes et hommes dans les entreprises et institutions mandatées, ainsi que celles subventionnées par le Canton du Jura.

## 2019

Le Parlement jurassien a accepté le 30 octobre 2019, la motion déposée par la députée PCSI Suzanne Maître-Schindelholz, qui demande au Bureau de la déléguée à l'égalité de mettre en place un système d'alarme pour venir en aide aux femmes victimes de violences.

## 2019

Le Parlement jurassien a accepté une motion fixant entre 40 et 60% la part de femmes dans les commissions et groupes de travail étatiques.

## 2019

Le Conseil national rejette l'initiative parlementaire de Raphaël Comte (PLR, NE) demandant une représentation équitable des genres au sein des autorités fédérales (Conseil fédéral et Tribunal fédéral). Le Conseil des États avait pourtant accepté le projet le 14 mars 2018. L'intervention est donc liquidée.

## 2019

Les femmes devront être mieux représentées dans les instances supérieures des grandes entreprises. Les Chambres fédérales ont soutenu l'introduction des quotas dans les directions et les conseils d'administration des sociétés cotées en bourse. Les conseils d'administration devront compter au minimum 30% de femmes et les directions 20%.

## 2020

Le Parlement jurassien a accepté le 2 septembre 2020, la motion déposée par la députée UDC Brigitte Favre pour que le Jura mette en place une loi sur la violence domestique et que le texte prévoit la possibilité d'imposer le port du bracelet électronique aux personnes violentes qui ont été expulsées du domicile commun.

## 2020

Lors de sa séance du 21 août 2019, le Conseil fédéral a fixé au 1<sup>er</sup> juillet 2020 l'entrée en vigueur de la modification de la loi sur l'égalité, LEg, destinée à améliorer la mise en œuvre de l'égalité salariale. Les entreprises, privées ou publiques, employant plus de 100 collaboratrices et collaborateurs (hors apprenti-e-s) devront avoir exécuté leur première analyse de l'égalité des salaires à fin juin 2021, au plus tard.

## 2021

Un congé paternité de deux semaines est introduit en Suisse. Les pères ont droit à dix jours de congé à la naissance de leur enfant, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021. La population suisse a soutenu l'introduction d'un congé paternité à 60,3%.